

# [FLASH]

66

Journal de la Fédération  
Fribourgeoise  
des Entrepreneurs

Zeitung des Freiburgerischen  
Baumeisterverbandes

Forum des métiers START 2022



## SOMMAIRE

- 2 Éditorial  
Leitartikel
- 3 Message du Président
- 4 Botschaft des Präsidenten
- 5 Les engins de chantier au Pole 7  
Brèves
- 6 Forum des métiers Start 2022
- 7 Energissima - conférences sur la durabilité  
À vos agendas
- 8 Formation professionnelle  
Protégez-vous du soleil comme un pro !
- 9 Grand Fribourg  
Formation professionnelle
- 10 Energissima
- 11 Grossfreiburg



**FFE** Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
**FBV** Freiburgerischer  
Baumeisterverband

## ÉDITORIAL

*Depuis plus de deux années, déjà, l'économie suisse et mondiale s'est vue malmenée par cette pandémie qui aura eu raison de bien d'entre nous.*

Et comme si cela ne suffisait pas, la guerre refait une funeste apparition en Europe, remettant déjà en question le bon fonctionnement de notre société. L'approvisionnement en matériaux de construction devient problématique, les prix flambent, le marché, très tendu, semble augurer désormais de sombres perspectives et parfois de délétères attitudes...

Au début de cette année, un maître d'ouvrage public, le réseau Santé Sarine – pour le nommer expressément – lance un appel d'offres en vue de l'agrandissement et de la transformation de son home médicalisé à Villars-sur-Glâne. À peine cette procédure démarrée, me voilà sitôt alerté par plusieurs entrepreneurs de notre association ainsi que par d'autres provenant du second œuvre au sujet d'une clause pour le moins inhabituelle.

L'architecte précise, dans cet appel d'offres, que les prix déposés seraient bloqués jusqu'à l'achèvement complet des travaux ! Après avoir effectué quelques appels téléphoniques, je rencontre une fin de non-recevoir par une architecte prétextant que la réglementation sur les marchés publics n'interdisait pas ce type de conditions ! Il était, selon elle, normal que l'entrepreneur assume ce risque. Entre un courrier envoyé à la direction dudit home et sa tardive réponse maintenant la position initiale, le maître d'ouvrage public a tenté de contraindre les entrepreneurs soumissionnaires à déclarer qu'ils allaient accepter cette clause. Fort de toutes ces informations, je me suis permis d'informer le directeur de l'établissement que si une entreprise était exclue du marché parce qu'elle n'acceptait pas cette condition, la Fédération ferait recours devant la justice.

Cette manière de faire est clairement arrogante et n'est surtout pas acceptable de la part d'un maître d'ouvrage public. De telles conditions ne doivent pas être validées car elles peuvent mettre en péril la vie d'une entreprise et des emplois.

Messieurs les entrepreneurs, vous êtes les yeux et les oreilles de votre association. Les conditions actuelles du marché étant celles que vous connaissez toutes et tous, n'hésitez pas à nous faire part, si vous en avez connaissance, de l'existence de telles exigences, déplacées et illégitimes, afin que nous puissions intervenir avec force !

*Jean-Daniel Wicht*

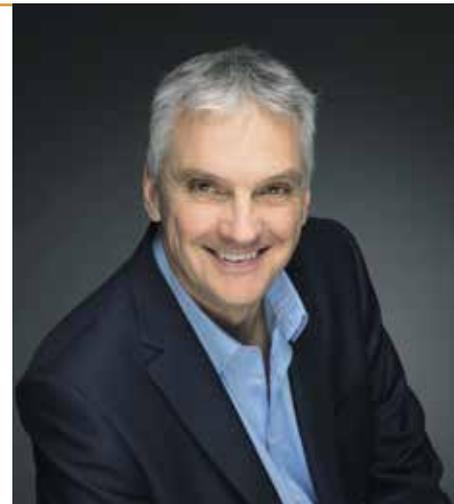
## LEITARTIKEL

Seit mehr als zwei Jahren wird die Wirtschaft der Schweiz und der ganzen Welt von dieser Pandemie nun schon gebeutelt, die viele von uns in Mitleidenschaft gezogen hat. Als wäre das nicht genug, ist nun auch der Krieg in Europa wieder ausgebrochen und stellt das Funktionieren unserer Gesellschaft bereits in Frage. Die Versorgung mit Baumaterialien wird problematisch, die Preise schiessen in die Höhe, der sehr angespannte Markt verheisst düstere Aussichten und manchmal auch schädliches Verhalten.

Anfang dieses Jahres schrieb ein öffentlicher Bauherr, genau gesagt das Gesundheitsnetz Saaneland, Arbeiten für den Aus- und Umbau seines Pflegeheims in Villars-sur-Glâne aus. Kaum hatte dieses Verfahren begonnen, wurde ich auch schon von mehreren Baumeistern unseres Verbands, aber auch von anderen Unternehmen, die im Baunebengewerbe tätig sind, auf eine äusserst ungewöhnliche Klausel aufmerksam gemacht. In dieser Ausschreibung gab der Architekt an, dass die

hinterlegten Preise bis zur vollständigen Fertigstellung der Arbeiten blockiert seien! Nach einigen Telefonaten wurde mir von einer Architektin eine Absage erteilt, die darauf hinwies, dass die Vorschriften über das öffentliche Beschaffungswesen solche Bedingungen nicht verbieten! Sie war der Meinung, dass es normal sei, dass der Baumeister dieses Risiko trage. Ein Schreiben an die Leitung des besagten Heims blieb lange unbeantwortet, aber schliesslich wurde mitgeteilt, dass an der ursprünglichen Position festgehalten werde. In der Zwischenzeit hatte der öffentliche Bauherr versucht, die Submittenten zu einer Erklärung zu bringen, dass sie mit dieser Klausel einverstanden seien. Aufgrund dieser Informationen habe mir erlaubt, dem Heimleiter mitzuteilen, dass der Verband vor Gericht eine Beschwerde einlegen werde, sollte ein Unternehmen ausgeschlossen werden, weil es nicht bereit ist, diese Bedingung zu akzeptieren.

Diese Vorgehensweise ist ganz klar arrogant und kann von einem öffentli-



Jean-Daniel Wicht

chen Bauherrn nicht akzeptiert werden. Solche Bedingungen dürfen nicht angenommen werden, da sie die Existenz eines Unternehmens und Arbeitsplätze gefährden können.

Liebe Baumeister, Sie sind die Augen und die Ohren Ihres Verbands. Sie wissen alle, wie es um die aktuellen Marktbedingungen steht. Zögern Sie also nicht, uns über solche unangemessenen und ungerechtfertigten Forderungen zu informieren, wenn Sie davon Kenntnis haben. So können wir mit Nachdruck eingreifen!

**Jean-Daniel Wicht**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le début de l'année 2022 semblait insuffler des signes encourageants, dans lequel notre quotidien devait revenir plus ou moins à la normale. Après deux années difficiles et bien que rien ne sera plus comme avant, nous nous étions réjouis de pouvoir à nouveau travailler dans de meilleures conditions, telles que ne plus craindre d'avoir du personnel mis en quarantaine, mais aussi de pouvoir à nouveau nous rencontrer au travers des séances en présentiel. Mais voilà que le conflit Ukrainien vient à nouveau plonger notre secteur dans le doute.

Il ne faut surtout pas oublier tout le malheur que provoque une guerre et je vous invite tous à avoir une pensée pour toutes ces familles qui n'ont d'autre choix que vivre ce conflit au quotidien.

En ce début d'année, tout était très bien parti, avec une météo clémente et un carnet de commandes relativement bien rempli. Une récente information de la SSE confirmait que le secteur de la construction ressortait de la pandémie comme un pilier important pour la Suisse. En 2021, le secteur principal de la construction avait déjà retrouvé son niveau d'avant la crise en tant qu'important employeur avec plus de 91'500 postes fixes à temps plein. De plus, peut-être grâce à un effet de rattrapage post-covid, une augmentation de 4,5% du chiffre d'affaires a été enregistrée par rapport à 2020.

En raison de la pandémie et de la guerre en Ukraine, ainsi que des sanctions économiques contre la Russie, nous pouvons constater d'importantes majorations et fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières. En effet, de nombreux matériaux de construction en sont directement impactés. Le danger d'une nouvelle hausse ou d'une crise d'approvisionnement n'est pas écarté, et la nervosité des marchés est grande.

Certains fournisseurs justifient leurs prétentions liées au renchérissement par force majeure selon les art. 97 et 119 CO. Pour



Germain Wicht

cela, il faut que cet événement soit survenu de manière imprévisible.

La FFE cherche à établir des contacts avec les maîtres d'ouvrage et nos autorités afin de les rendre attentifs et de les informer sur la situation des entreprises de construction. Ceci permettra également de les sensibiliser aux effets que cette crise a sur le secteur principal de la construction.

Ce printemps rime aussi avec le début des négociations de la nouvelle Convention nationale du secteur principal de la construction. Cette dernière est importante pour notre secteur. En effet, elle permet aux entreprises et aux travailleurs de bénéficier d'une continuité, d'une stabilité et d'une sécurité grâce à la paix du travail. Toutefois, ces deux dernières années ont profondément transformé notre société. La CN doit répondre aux multiples exigences du monde du travail moderne. Elle doit devenir plus flexible et plus simple afin d'assurer la compétitivité des entreprises de construction. L'ambition de la SSE est donc d'avoir une Convention tournée vers l'avenir mais pas à n'importe quel prix.

Pour revenir à notre rôle principal, celui-ci est toujours de continuer d'investir dans la formation des jeunes et des adultes. Le comité de formation mis en place en fin d'année passée œuvre afin de permettre à la FFE d'évoluer, de progresser, tout en maintenant la qualité de notre enseignement. Nous nous devons d'être innovants, ambitieux et ainsi mettre en place des cours attractifs, qui répondent aux exigences actuelles, et également tournés vers l'évolution de notre branche.

À l'heure où tout le monde parle de réchauffement, nous avons tous l'ambition d'atteindre les objectifs climatiques 2050. Nous devons encourager la rénovation pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, nous battre pour l'élimination des entraves juridiques à la densification et pousser au développement de l'économie circulaire. Le taux d'assainissement doit augmenter. Les bâtiments neufs réduisent nettement la consommation d'énergie et les émissions de polluants. Démolir des bâtiments et des infrastructures et en récupérer les matériaux de construction pour les réutiliser préserve l'environnement.

Pour relever ces défis qui attendent notre secteur, nous avons besoin non seulement d'une formation continue mais nous devons surtout nous occuper de former la relève afin de préserver et de faire perdurer le savoir-faire de nos entreprises. De ce fait, la FFE a choisi de s'investir dans les réseaux sociaux et dans des outils modernes afin de démontrer aux jeunes que notre travail est passionnant et que la possibilité d'évoluer existe dans notre métier.

La FFE s'investit aussi dans des forums des métiers, comme le START, afin de faire connaître les différentes facettes des professions issues du monde de la construction. Pour atteindre notre but, nous devons multiplier les rencontres avec nos autorités et défendre en tout temps nos entreprises. Cela dépendra beaucoup de la capacité de nos autorités à assumer leurs responsabilités et à planifier, à approuver, et à mettre en œuvre leurs projets de constructions avec tous les efforts nécessaires. À nous de tout faire pour qu'ils nous accompagnent pour entreprendre avec nous le passage d'un monde à l'autre, entre progrès économiques, respect de l'environnement et équilibre social.

Tout ceci ne serait pas possible sans la confiance de nos membres, sans le travail de notre comité, de toutes les commissions et de toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre Fédération, emmenés par notre directeur, Jean-Daniel Wicht.

Merci à tous et surtout, n'oublions pas, l'essentiel est dans l'humain.

*Germain Wicht*

# BETON CENTRE FRIBOURG



# BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Das Jahr 2022 begann mit ermutigenden Zeichen, die darauf schliessen liessen, dass wir zu einem mehr oder weniger normalen Alltag zurückkehren könnten. Nach zwei schwierigen Jahren, und obwohl nicht mehr alles so sein würde wie vorher, hatten wir uns darauf gefreut, wieder unter besseren Bedingungen arbeiten zu können, beispielsweise ohne Angst, dass Mitarbeiter unter Quarantäne gestellt werden müssen, und dass wir uns wieder im Rahmen von Sitzungen vor Ort treffen können. Doch der Konflikt in der Ukraine lässt unsere Branche erneut in eine Welt voller Zweifel eintauchen. Man darf das Unglück, das ein Krieg mit sich bringt, keinesfalls vergessen, und ich bitte Sie, an all die Familien zu denken, die diesem Konflikt täglich ausgesetzt sind. Dieses Jahr begann sehr gut, mit mildem Wetter und relativ guter Auftragslage. Eine kürzlich vom SBV veröffentlichte Mitteilung bestätigte, dass das Bauwesen als für die Schweiz wichtiger Pfeiler aus der Pandemie hervorging. 2021 hatte das Bauhauptgewerbe als wichtiger Arbeitgeber mit über 91'500 festen Vollzeitstellen bereits wieder das Niveau vor der Krise erreicht. Ausserdem wurde – vielleicht aufgrund eines Nachholeffekts nach der Covid-Krise – ein Umsatzanstieg von 4.5% gegenüber 2020 verzeichnet. Aufgrund der Pandemie und des Krieges in der Ukraine sowie der Wirtschafts-sanktionen gegen Russland sind erhebliche Preisaufschläge und -schwankungen bei der Energie und den Rohstoffen feststellbar. Viele Baumaterialien sind effektiv direkt davon betroffen. Die Gefahr eines weiteren Anstiegs oder einer Versorgungskrise ist nicht auszuschliessen, und die Nervosität auf den Märkten ist gross. Einige Anbieter begründen ihre Ansprüche bezüglich Teuerung mit höherer

Gewalt gemäss Art. 97 und 119 OR. Voraussetzung dafür ist, dass das Ereignis unvorhersehbar eingetreten ist. Der FBV sucht den Kontakt mit den Bauherren und mit unseren Behörden, um sie auf die Situation der Bauunternehmen aufmerksam zu machen, und sie darüber zu informieren. Dies wird auch ermöglichen, sie für die Auswirkungen dieser Krise auf das Bauhauptgewerbe zu sensibilisieren.

In diesem Frühjahr beginnen auch die Verhandlungen über den neuen Landesmantelvertrag für das Bauhauptgewerbe. Dieser ist für unsere Branche von grosser Bedeutung, da er den Unternehmen und Arbeitnehmern durch den Arbeitsfrieden Kontinuität, Stabilität und Sicherheit bietet. In den beiden vergangenen Jahren hat sich unsere Gesellschaft jedoch grundlegend verändert. Der LMV muss den vielfältigen Anforderungen der modernen Arbeitswelt gerecht werden. Er muss flexibler und einfacher werden, um die Wettbewerbsfähigkeit der Bauunternehmen zu gewährleisten. Der SBV ist somit bestrebt, einen zukunftsorientierten LMV zu erlangen, dies jedoch nicht um jeden Preis.

Doch kommen wir auf unsere Hauptaufgabe zurück, die darin besteht, weiterhin in die Ausbildung von Jugendlichen und Erwachsenen zu investieren. Der Ende letzten Jahres eingesetzte Bildungsausschuss arbeitet darauf hin, dass der FBV sich weiterentwickelt, Fortschritte macht, und gleichzeitig die Qualität unseres Unterrichts aufrechterhalten wird. Wir müssen innovativ und ehrgeizig sein und so attraktive Kurse anbieten, die den aktuellen Anforderungen entsprechen und gleichzeitig auf die Entwicklung unserer Branche ausgerichtet sind. In einer Zeit, in der alle vom Klimawandel sprechen, sind wir alle bestrebt, die Klimaziele 2050 zu erreichen. Wir müssen die Sanierung fördern, um die CO<sub>2</sub>-Emissionen zu senken, uns für die Beseitigung rechtlicher Hindernisse für die Verdichtung einsetzen und auf die Entwicklung der Kreislaufwirtschaft

drängen. Die Sanierungsrate muss steigen. Neue Gebäude senken den Energieverbrauch und die Schadstoffemissionen erheblich. Mit dem Abriss von Gebäuden und Infrastrukturen und der Rückgewinnung von Baumaterialien zur Wiederverwendung wird die Umwelt geschont. Um diese Herausforderungen zu meistern, die auf unsere Branche zukommen, brauchen wir nicht nur die Weiterbildung, sondern wir müssen uns vor allem auch um die Ausbildung des Nachwuchses kümmern, damit das Know-how unserer Unternehmen erhalten bleibt. Aus diesem Grund beschloss der FBV, in soziale Netzwerke und moderne Tools zu investieren, um den Jugendlichen zu zeigen, dass unsere Arbeit spannend ist, und dass in unserem Beruf Weiterbildungsmöglichkeiten bestehen. Der FBV engagiert sich auch in Foren, beispielsweise im Forum der Berufe START, um die verschiedenen Facetten der Berufe aus der Welt des Bauwesens bekannt zu machen.

Um unser Ziel zu erreichen, müssen wir uns vermehrt mit unseren Behörden treffen, und die Interessen unserer Unternehmen jederzeit vertreten. Es hängt jedoch stark davon ab, inwiefern unsere Behörden fähig sind, ihre Verantwortung wahrzunehmen und ihre Bauprojekte mit den nötigen Bemühungen zu planen, zu genehmigen und umzusetzen. Wir müssen dafür sorgen, dass sie uns begleiten beim Übergang von einer Welt in die andere zwischen wirtschaftlichem Fortschritt, Umweltfreundlichkeit und sozialem Gleichgewicht.

All dies wäre nicht möglich ohne das Vertrauen unserer Mitglieder und ohne die Arbeit unseres Vorstands, aller Kommissionen und aller MitarbeiterInnen unseres Verbands, angeführt von unserem Direktor, Jean-Daniel Wicht. Vielen Dank an alle und vergessen wir vor allem nicht, dass das Wesentliche im Menschlichen liegt.

**Germain Wicht**

**BAECHLER**  
informatique  
Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • [www.baechler.ch](http://www.baechler.ch)

**Debrunner Acifer**

Klöckner & Co multi metal distribution

**Saisir la balle au bond**

Environ 160 000 articles pour la construction, l'industrie et le commerce.

Debrunner Acifer AG  
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez  
T +41 58 235 32 20



[www.d-a.ch](http://www.d-a.ch)

**Fabrique de produits en béton et simili**



**A. HELFER SA**  
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux  
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

**LEVA CORBIERES SA**  
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières  
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

## LES ENGINES DE CHANTIER AU POLE 7

À la FFE, une centaine de machines de chantier sont utilisées par année dans le cadre de la formation des machinistes.

Nos instructeurs s'occupent tout d'abord de les commander selon les besoins auprès de nos fournisseurs. Celles-ci sont ensuite livrées sur notre site de Courtaman par des transporteurs, le jeudi qui précède la semaine de cours.

Il est à relever qu'un technicien vient donner quelques explications et effectuer un dernier contrôle technique avant d'entamer la semaine.

En outre, les participants aux cours peuvent utiliser ces engins de toute dernière génération pour effectuer divers travaux. Après utilisation, les machines sont nettoyées puis renvoyées en usine pour révision avant le prochain départ sur un chantier.



## EN CHIFFRES

34 PELLES

34 CHARGEUSES

17 DUMPERS

17 RAMAX

6 PELLES À CHENILLES

3 PELLES À PNEUS

1 TOMBREAU

1 CHARGEUSE À CHENILLES

1 CHARGEUSE À PNEUS



## Brèves...

### Un nouveau membre au sein du Conseil d'administration de la FFE

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs souhaite la bienvenue à Monsieur Julien Morandi qui a rejoint son Conseil d'administration.

Diplômé à l'École d'ingénieur et d'architecture de Fribourg, qu'il a par la suite complété par un Diplôme fédéral d'entrepreneur, Monsieur Morandi est aujourd'hui membre de la Direction de la société Wirbauen AG. Son expertise et son engagement apporteront sans aucun doute un support supplémentaire à la FFE.



Renouvellement de certification ISO 9001:2015 et certification EduQua En date du 24 mars 2022, la FFE a obtenu de la part de SQS, le renouvellement de certification ISO 9001:2015 pour 3 ans.

Afin de répondre aux exigences toujours plus élevées au niveau de la formation, la certification EduQua a également été reconduite par SQS.



La FFE est dorénavant sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous rejoindre.



## TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

**HGC**



# FORUM DES MÉTIER START 2022

*La Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs était comme  
d'habitude de la partie*

Du 8 au 13 février 2022 s'est déroulé le Forum des métiers START à Forum Fribourg, Granges-Paccot. Ce fut l'occasion pour la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs de promouvoir les métiers de la construction auprès des jeunes, des parents d'élèves et du grand public.

Forum Fribourg a accueilli près de 17'000 visiteurs, 80 exposants représentant près de 200 métiers et formations. Durant la semaine, environ 7'500 élèves des Cycles d'orientation de notre canton ont eu la chance d'avoir un vaste aperçu des métiers accessibles à

l'ensemble des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Le week-end a connu également une grande fréquentation. De nombreuses familles sont venues sur place, que ce soit par curiosité, par recherche d'un métier ou tout simplement pour découvrir un programme ludique.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs était comme d'habitude de la partie. Notre stand a suscité un grand intérêt auprès des jeunes visiteurs. En effet, ils pouvaient maçonner un mur en briques, avec la démonstration, l'aide et les conseils des apprenti(e)s maçon(e)s présent(e)s. Ceci a permis aux enfants ou

aux adultes qui le désiraient de se mettre, durant quelques minutes, dans la peau d'un(e) maçon(ne) tout en posant des questions et en bénéficiant du savoir-faire des apprenti(e)s maçon(e)s et des formateurs de la FFE.

Cette année, la FFE a innové avec un équipement de réalité virtuelle. Cette animation a connu un franc succès de la part du public qui a pu se plonger quelques instants dans l'univers d'un chantier.

Le stand était également équipé d'un « photomaton » permettant aux jeunes de réaliser un selfie, équipés d'une tenue de chantier (casque, gilet de sécurité, outils, etc.), avec comme arrière-plan une photo de chantier. Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à se « déguiser » et à repartir avec une photo souvenir.

Cet événement nous a démontré l'intérêt des jeunes et de leurs parents pour les métiers de la construction. La Fédération tire un bilan positif de cet événement.



# ENERGISSIMA - CONFÉRENCES SUR LA DURABILITÉ

Celles-ci aborderont l'aspect de la rénovation et de la transformation. Sujet important à plus d'un titre si l'on en juge les décisions politiques tant fédérales que cantonales. C'est sous le titre générique « *De la nécessité de rénover!* » que ces conférences aborderont les thématiques liées aux rénovations et aux transformations des biens immobiliers. Dans une situation énergétique internationalement tendue (même si au moment d'écrire ce papier, les premiers effets ne se font pas encore sentir), où l'approvisionnement en matières premières révèle aux habitants de notre pays combien nous sommes dépendants de l'étranger, où la sécurité énergétique est mise en cause par nos élus fédéraux et probablement à juste titre, où les solutions de la Confédération sont sujettes à discussions dans les choix stratégiques, pour garantir à la Suisse un minimum énergétique pour sa population et son économie ; il est plus que l'heure d'accélérer, il est urgent de rénover et de transformer les biens immobiliers avec des solutions pragmatiques, innovantes et soutenues par tous les acteurs économiques du secteur.

Cela fait plusieurs années que l'on sait que le parc immobilier helvétique représente à lui seul plus de 40% de la consommation d'énergie et près de 35% des émissions négatives impactant le climat. Dans notre pays, la rénovation et la transformation énergétique des bâtiments permettraient d'économiser 25% des émissions de CO<sub>2</sub>. Or le taux moyen de rénovation et de transformation du parc immobilier stagne à environ 1% en moyenne nationale. Le Programme Bâtiments lancé par la Confédération et les cantons est une des

*Le samedi 30 avril prochain dans le cadre du Salon Energissima, se tiendront des conférences sur la durabilité*

réponses majeures pour atteindre les objectifs retenus dans Energie 2050. Dans le canton de Fribourg, le Conseil d'État et les professionnels de la construction, soutenus par les Hautes Écoles et les Instituts académiques, font de cette thématique une priorité stratégique. Divers engagements, projets et moyens, sont mis en œuvre pour accélérer et ainsi atteindre d'ici la fin de la décennie un taux de rénovation de 2%. Parmi ces moyens, les conférences dans le cadre de manifestations, comme le Salon Energissima, apportent des réponses concrètes à tous les propriétaires de biens immobiliers confrontés à cette thématique. Il est donc urgent d'entreprendre, à tous les niveaux, des démarches explicatives suivies d'actions concrètes de rénovation et de transformation. C'est encore la meilleure réponse que l'on peut apporter pour diminuer les effets des changements climatiques et environnementaux et conserver une certaine indépendance énergétique.



*Blaise Clerc  
Directeur BIC –  
Building Innovation Cluster*

## LES CONFÉRENCES

Mettez de la couleur sur vos bâtiments et profitez d'une énergie « propre »  
Comment bien rénover son bâtiment ?  
Rénover : Les erreurs à ne pas commettre!

## À vos agendas:

**28.04.2022**

9h assemblée générale de construction-fribourg, Energissima, Espace Gruyère, Bulle

**28.04. au 01.05.2022**

Energissima (voir flyer à la page 10 du Flash), Espace Gruyère, Bulle

**12.05.2022**

OTConst 2022: 2<sup>e</sup> séance d'information  
14h FFE, Rte de l'Industrie 71,  
1791 Courtaman

Pour celles et ceux qui auraient déjà assisté à la 1<sup>re</sup> séance d'information et ceux qui auraient participé aux cours PERCO, il n'y a pas besoin d'y participer car ce sont les mêmes points qui seront traités. Pour ceux qui voudraient y participer, merci d'envoyer votre inscription par e-mail, jusqu'au 5 mai 2022  
à christine.bouquet@ffe-fbv.ch

**02.06.2022**

16h Assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs  
Restaurant de l'Avenir, Remaufens

**09.06.2022**

Assemblée générale ordinaire de l'AFGB  
Association Fribourgeoise de l'Industrie des Gravieres et du Béton  
Lieu à définir

**03.09.2022**

Journée portes ouvertes du site Pole 7 – FFE, Pole 7, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman  
Lors de cette journée, vous y trouverez des animations et démonstrations pour petits et grands. Un concours sera organisé pour les machinistes-grutiers avec permis, de plus amples informations suivront en temps opportun à ce sujet.

**01.12.2022**

Assemblée générale de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs  
FFE, Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman

**Commerce de fer  
fribourgeois SA**

**Votre partenaire pour  
la construction!**

**Centre artisanal**  
Rte des Daillettes 9-15  
1701 Fribourg  
T +41 26 422 77 77

**Succursale Epagny**  
Rte des Grands Bois 8  
1663 Epagny  
T +41 26 913 20 20



**www.cdff.ch**

# FORMATION PROFESSIONNELLE

*Une nouvelle commission a été mise sur pied afin de soutenir le développement de la formation professionnelle 2025.*

La commission est constituée d'entrepreneurs et de directeurs d'entreprises membres de la FFE. Ainsi comme ils sont les premiers concernés, ils peuvent faire part de leurs besoins en formation continue dans le domaine du gros œuvre.

Les cours d'élingages vont devenir obligatoires avec les nouvelles exigences de la SUVA qui vont entrer en vigueur dès avril 2023. Afin que nos membres puissent se mettre en règle, la FFE a décidé de mettre sur pied des cours d'élingage dès le début de l'automne 2022. La formation sera organisée sur un jour et une attestation sera délivrée à chaque participant. Nous allons également proposer un parcours de sécurité. En effet, le domaine de la construction est confronté quotidiennement aux risques liés à son activité. Ce cours va permettre de sensibiliser les employés et employeurs face aux dangers qui peuvent être rencontrés sur les chantiers et ainsi assurer leur sécurité et réduire au maximum les risques d'accidents.

Enfin, il faut vivre avec son temps et constamment s'adapter aux changements raison pour

laquelle la formation professionnelle envisage d'acquérir un simulateur de machines afin d'être à la pointe de la technologie.

*Pierre-André Bucher  
Responsable de la formation professionnelle*



## Protégez-vous du soleil comme un pro!

Par temps légèrement couvert aussi...



...d'avril à septembre: prenez des mesures de protection individuelle!



En plus en juin et juillet:

- portez une visière frontale et un protège-nuque
- ou travaillez à l'ombre

Le cancer de la peau touche le plus souvent la tête: protégez-vous!

front  
oreilles & nez  
lèvres  
col



front  
oreilles & nez  
lèvres  
col

Commandez  
notre module de  
prévention  
[suva.ch/soleil](https://suva.ch/soleil)

# GRAND FRIBOURG

*Mandat « Soutien cantonal concret et déterminé au projet de couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux-Bertigny »*

Voilà bientôt 20 ans que je me bats pour la réalisation de la couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux-Bertigny. D'abord comme ancien citoyen, conseiller communal et syndic de la commune de Givisiez. Puis de manière encore plus déterminée, en tant que député, lorsque la Confédération a décidé de remplacer la couverture par des murs antibruit ! Décision inexplicable, alors même que les citoyens suisses, dans le même temps, acceptaient la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, confirmant la volonté de densifier le tissu bâti et de limiter le mitage du territoire.

Aujourd'hui, mon plus grand intérêt, c'est de gagner ce combat pour les citoyens des communes de Fribourg, Granges-Paccot, Givisiez et Villars-sur-Glâne, qui subissent quotidiennement le passage de près de 20'000 véhicules dans un bruit d'enfer. Observez quelques instants, depuis le pont de la Chassotte, le cortège de voitures et dégustez le bruit assourdissant que subissent les riverains de ce secteur du Grand Fribourg pour convenir qu'il y a lieu d'assainir ce tronçon d'autoroute. Si vous prenez encore un peu de temps pour analyser la situation, vous constaterez l'immense gaspillage de terrain dû aux imposants talus qui bordent cet axe à grand trafic, l'autoroute étant totalement encaissée dans ce secteur sur plusieurs centaines de mètres. Une couverture sur 1'000 m du tronçon permettrait déjà d'augmenter fortement le potentiel de surfaces brutes de plancher constructibles. Une évaluation effectuée dans le cadre d'un projet à compte d'auteur, il y a 5 ans, a évalué à 100'000 m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires de plancher le potentiel de la zone ! Ce projet pourrait générer plus d'un demi-milliard de francs de travaux dans les 30 prochaines années, au cœur de l'agglomération de Fribourg, sans nouvelle mise en zone, tout en préservant les bonnes terres agricoles.

Notre parlement cantonal a accepté un tout premier mandat le 24 février 2015, à l'unanimité moins une abstention. Celui-ci demandait instantanément au Conseil d'État de s'engager à relancer les négociations avec l'Office Fédérale des Routes (OFROU). Objectif empêcher la construction de murs antibruit au profit d'une couverture autoroutière dans le secteur Chamblieux.

Je dois relever que depuis l'adoption de ce premier mandat, le Conseil d'État s'est

fortement engagé pour aller dans le sens voulu par le Grand Conseil, notamment notre ancien Conseiller d'État Maurice Ropraz qui a tout de suite soutenu la démarche.

Le soussigné a lancé l'année dernière, avec l'appui de nombreux députés de plusieurs partis, un nouveau mandant demandant au canton de financer la moitié du coût de construction de l'ouvrage, mais au maximum 75 millions de francs ! Le coût présumé de la construction est estimé à environ 120 millions de francs actuellement, le prix pouvant varier sensiblement en fonction de la longueur définitive de la couverture qui sera retenue.

Pourquoi lancer un tel mandat ? D'une part pour donner un nouveau signal fort à tous ceux qui ne croient pas encore au projet et d'autre part pour montrer aux communes riveraines, qui chipotent parfois sur les détails, que le Grand Conseil soutient ce projet. À mon sens, il revêt une importance majeure pour notre canton. Les 6000 emplois qui pourraient être créés, à terme autour de ce projet, seront bénéfiques pour tout le canton. Une dernière raison de soutenir ce projet, les routes de contournement qui ont pour vocation de diminuer les nuisances sonores et d'améliorer la fluidité du trafic des communes concernées sont financées à 100% par l'État. Dès lors, pourquoi le canton n'investirait pas 50% des coûts de la couverture autoroutière ? De plus, les terrains aux abords de l'ouvrage à construire appartiennent presque en totalité aux collectivités publiques dont une part importante de ceux-ci sont la propriété de l'État de Fribourg et des TPF.

Le Grand Conseil a voté ce mandat le mercredi 2 février 2022. Il fallait la majorité qualifiée du parlement, soit 56 voix pour qu'il soit accepté. Ce sont 74 députés qui ont validé le mandat, malgré le préavis négatif du Conseil d'État. Étonnamment, seul l'UDC n'était pas favorable à ce financement, estimant que le projet n'était pas mûr !

Je remercie le groupe PLR qui m'a fortement soutenu dans mes démarches, comme plusieurs représentants du centre et de la gauche, pour convaincre les parlementaires. L'avenir montrera que le Grand Conseil aura été plus visionnaire en intimant l'ordre au Conseil d'État de mettre la main au porte-monnaie pour

soutenir ce projet futuriste. Sans cette aide financière, je ne pense pas que le projet verrait le jour, les communes riveraines n'ayant pas les moyens de financer la totalité de l'ouvrage et parallèlement tous les frais d'équipement des terrains aux abords.

Si tout va bien, début des travaux en 2026 et inauguration en 2030 !

*Jean-Daniel Wicht*

## ESPRIT D'ÉQUIPE AU SEIN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Jusqu'à fin décembre 2021, **Béatrice Fasel** qui est domiciliée à Courtepin, a remplacé durant son congé maternité, Sandrine Simonet, collaboratrice administrative au sein de la formation professionnelle. Elle s'est très vite intégrée, ayant travaillé auparavant durant de nombreuses années au Service de la formation professionnelle puis auprès d'une Association professionnelle et l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg. Nous profitons de l'occasion pour la remercier de son précieux soutien durant cette période de remplacement.



En janvier 2022, Sandrine Simonet, est revenue de son congé maternité et a décidé de diminuer son temps de travail à 4 jours par semaines. A partir de cette date-là, afin de compléter ce poste de travail, Béatrice Fasel travaille un jour et demie par semaine au sein de la FFE.

# energissima

SALON DES SOLUTIONS DURABLES  
POUR LA CONSTRUCTION, L'HABITAT ET LA MOBILITÉ



**DU 28 AVRIL AU 1<sup>ER</sup> MAI**  
**ESPACE GRUYÈRE | BULLE | FR**

## PROGRAMME DES CONFÉRENCES

### JEUDI 28 AVRIL

10H00-12H00  
FORUM B

#### INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS PUBLICS, MOBILITÉ ÉLECTRIQUE: COMMENT DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DE DEMAIN ?

Quel est l'impact de la réalisation de grands projets d'infrastructure sur la mobilité ? Comment augmenter la part de mobilité durable au sein des communes ? Les véhicules autonomes sont-ils des alternatives aux transports publics en ville ? Pourquoi la recharge publique est-elle une nécessité et un atout pour les communes ?

Ce forum apportera des éléments de réponse pertinents à toutes ces questions d'actualité.

10H30-12H00  
FORUM A

#### SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE: PÉNURIE ET BLACKOUT ÉLECTRIQUE

La sécurité d'approvisionnement en énergie est un problème réel et actuel pour la Suisse. Cette conférence abordera les risques existants, les solutions envisagées ainsi que le cadre légal.

13H30-15H00  
FORUM A

#### GESTION DE LA SURCHAUFFE EN ÉTÉ À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT

L'urbanisation – avec ses îlots de chaleur – et le réchauffement du climat accentuent le phénomène de la surchauffe estivale déjà existant en Suisse. Cette conférence abordera les stratégies pour y faire face et présentera des exemples réussis en terres helvétiques.

### VENDREDI 29 AVRIL

10H30-12H00  
FORUM A

#### LES DONNÉES: UN ENJEU INCONTOURNABLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le contexte général de la transition énergétique et de la diminution de l'impact environnemental du secteur du bâtiment, la question du monitoring et de l'optimisation de la performance des bâtiments en Suisse est prépondérante.

Au-delà des questions de propriété, de partage et de gestion, cette conférence aborde les nombreuses opportunités d'utilisation des données dans le domaine du facility management (FM) et du monitoring énergétique.

10H30-12H00  
FORUM B

#### CONSTRUCTION DURABLE: LES NOUVEAUX MATÉRIAUX ET LES ALTERNATIVES AU BÉTON

L'impact environnemental du secteur de la construction est considérable et son évolution vers des solutions plus durables représente une étape essentielle de la Stratégie 2050. Cette conférence traitera de la manière dont l'économie circulaire, l'écobilan et surtout le choix des matériaux peuvent y contribuer.

**DÉCOUVREZ**  
LE PROGRAMME COMPLET  
DES CONFÉRENCES



## INFOS PRATIQUES

### BILLETTERIE EN LIGNE

www.energissima.ch  
Adulte : CHF 18.–  
Étudiant / AVS / AI : CHF 15.–

### ACCÈS

Trajets en transports publics dans toutes les zones de Frimobil en 2<sup>e</sup> classe inclus le jour de validité du billet d'entrée.



### ESPACE GRUYÈRE SA

Rue de Vevey 136-144  
1630 Bulle

026 919 86 50  
info@energissima.ch

# GROSSFREIBURG

## Auftrag «Konkrete und entschlossene kantonale Unterstützung für das Projekt der Autobahnüberdeckung im Sektor Chamblieux-Bertigny»

Nun setze ich mich seit bald 20 Jahren für die Umsetzung der Autobahnüberdeckung im Sektor Chamblieux-Bertigny ein. Zuerst als ehemaliger Einwohner, Gemeinderat und Gemeindeammann der Gemeinde Givisiez. Dann noch entschlossener als Grossrat, als der Bund beschloss, die Überdeckung durch Lärmschutzmauern zu ersetzen! Ein unerklärlicher Beschluss, zumal die Schweizer Bevölkerung gleichzeitig das neue Raumplanungsgesetz annahm und so die Bereitschaft bestätigte, die Bausubstanz zu verdichten und die Zersiedelung einzudämmen.

Heute ist es mir ein grosses Anliegen, diesen Kampf für die Einwohner der Gemeinden Freiburg, Granges-Paccot, Givisiez und Villars-sur-Glâne zu gewinnen, die täglich mit fast 20'000 durchfahrenden Fahrzeugen einem höllischen Lärm ausgesetzt sind. Bleiben Sie mal auf der Chassotte-Brücke stehen, um sich die Fahrzeugschlange anzusehen und sich den ohrenbetäubenden Lärm anzuhören, dem die Anwohner in diesem Sektor von Grossfreiburg ausgesetzt sind. Sie sind danach bestimmt auch der Meinung, dass dieser Autobahnabschnitt saniert werden muss. Wenn Sie sich dann noch ein bisschen Zeit nehmen, um die Situation zu analysieren, werden Sie feststellen, dass viel Gelände durch die riesengrossen Böschungen verloren geht, die neben dieser vielbefahrenen Achse vorhanden sind. In diesem Sektor verläuft die Autobahn effektiv über mehrere hundert Meter in einem tief eingeschnittenen Gelände. Mit einer Überdeckung des Abschnitts über 1'000 m würde das Potenzial der bebaubaren Bruttoboden-

fläche bereits wesentlich erhöht. Gemäss einer im Rahmen eines vor 5 Jahren auf Kosten des Autors geführten Projekts erstellten Einschätzung würde die Zone ein Potenzial von zusätzlich 100'000 m<sup>2</sup> Bodenfläche bieten! Dieses Projekt könnte in den kommenden 30 Jahren inmitten der Agglomeration Freiburg Arbeiten für eine halbe Milliarde Franken erzeugen. Dazu wären keine neuen Einzonungen nötig, und die wertvollen Ackerflächen könnten beibehalten werden. Unser Kantonsparlament nahm einen ersten Auftrag am 24. Februar 2015 einstimmig bei einer Enthaltung an. Mit diesem Auftrag wurde der Staatsrat aufgefordert, die Verhandlungen mit dem Bundesamt für Strassen (ASTRA) umgehend wieder aufzunehmen. Ziel war es, zu verhindern, dass im Sektor Chamblieux Lärmschutzmauern erstellt werden anstelle einer Autobahnüberdeckung. Es ist zu betonen, dass sich der Staatsrat seit Annahme dieses ersten Auftrags stark im Sinne des Grossen Rates einsetzte, allen voran unser ehemalige Staatsrat Maurice Ropraz, der das Vorhaben sofort unterstützte.

Im letzten Jahr lancierte der Unterzeichnende mit der Unterstützung zahlreicher Grossräte aus mehreren Parteien einen neuen Auftrag, mit dem der Kanton aufgefordert wird, die Hälfte der Baukosten des Bauwerks zu finanzieren, jedoch höchstens 75 Millionen Franken! Die voraussichtlichen Baukosten werden zurzeit auf 120 Millionen Franken geschätzt, wobei der Preis aufgrund der effektiven Länge der Überdeckung noch erheblich variieren kann.

Warum soll ein solcher Auftrag lanciert werden? Einerseits, um ein weiteres starkes Signal an all jene zu senden, die noch nicht an das Projekt glauben, und andererseits, um den angrenzenden Gemeinden, die manchmal an Details herumrörgeln, zu zeigen, dass der Grosse Rat dieses Projekt unterstützt. Ich bin der Meinung, dass es für unseren Kanton von grosser Bedeutung ist. Die 6'000 Arbeitsplätze, die letztendlich rund um dieses Projekt

geschaffen werden könnten, wären für den ganzen Kanton vorteilhaft.

Ein letzter Grund, dieses Projekt zu unterstützen: die Umfahrungsstrassen zur Reduktion der Lärmbelastung und zur Verbesserung des Verkehrsflusses in den betroffenen Gemeinden werden zu 100% vom Staat finanziert. Weshalb sollte der Kanton also nicht 50% der Kosten für die Autobahnüberdeckung übernehmen? Ausserdem gehören die Grundstücke in der Umgebung des zu erstellenden Bauwerks fast vollständig dem Gemeinwesen, darunter gehört ein erheblicher Teil dem Staat Freiburg und den TPF.

Der Grosse Rat stimmte am Mittwoch, 2. Februar 2022 über diesen Auftrag ab. Für eine Annahme war die qualifizierte Mehrheit des Parlaments, also 56 Stimmen notwendig. 74 Grossräte nahmen den Auftrag an, und dies trotz der negativen Stellungnahme des Staatsrats. Erstaunlicherweise unterstützte nur die SVP diese Finanzierung nicht, da sie das Projekt nicht für ausgereift hielt!

Ich bedanke mich bei der FDP-Fraktion, die mich in meinem Vorhaben stark unterstützte, sowie bei mehreren Vertretern der Mitte und der Linken, um die Parlamentarier zu überzeugen. Die Zukunft wird zeigen, dass der Grosse Rat weitsichtiger war, und den Staatsrat dazu aufforderte, dieses futuristische Projekt mitzufinanzieren. Ich glaube nicht, dass das Projekt ohne diese finanzielle Unterstützung zustande kommen könnte, da die angrenzenden Gemeinden nicht über die notwendigen Mittel verfügen, um das gesamte Bauwerk zu finanzieren und gleichzeitig die Kosten für die Erschliessung der Grundstücke der Umgebung zu tragen.

Wenn alles gut geht, sollten die Arbeiten 2026 beginnen. Die Eröffnung sollte dann 2030 stattfinden!

**Jean-Daniel Wicht**



## IMPRESSUM

**Rédaction :** Germain Wicht, Jean-Daniel Wicht, Pierre-André Bucher, Blaise Clerc, Sylvie Bardy, Camille Schaller

**Concept graphique et mise en page :** Actalis SA

**Photo de couverture et dernière page :**

Keren Bisaz

**Photos des articles :** Keren Bisaz, Camille Schaller

LA FFE AU SERVICE  
D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE  
EINES BERUFES

À tous ses lecteurs,  
la Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
souhaite de joyeuses  
fêtes de Pâques.

Der Freiburgische  
Baumeisterverband wünscht  
allen Lesern  
schöne Osterfeiertage.



**FFE-FBV**

Rte de l'Industrie 71  
1791 Courtaman  
Tél. 026 460 80 20  
[www.ffe-fbv.ch](http://www.ffe-fbv.ch)  
[secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch)

